



**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2014 A 21 H
A LA MAIRIE D'AYGUESVIVES**

Présents : ADAM Pascal, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, FOLLET Jérôme, GRELAT Hélène, MAUFFRAS Jean-Yves, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PINAUD Sébastien, SARTORI Janine, TROPIS Karine, VALLARCHER Laetitia, VATIN Marc.

Procuration : LOMBARD Stéphanie à DAZA Diane-Sarah

Absents/excusés : LAFFONT Maryse, LOMBARD Stéphanie

Secrétaire de séance : ANTOINE Frédéric

1. Revalorisations des tarifs communaux

Concessions cimetièrre : actualisation selon proposition adoptée au 1^{er} août 2014.

Location de la salle de l'Orangerie : actualisation des tarifs au 1^{er} janvier 2015

ALAE / Restaurant scolaire : reconduction des tarifs 2013/2014 jusqu'au 31 décembre 2014. La refonte des tarifs est prévue à la rentrée scolaire 2014/2015 pour une application au 1^{er} janvier 2015.

2. Annulation du versement d'indemnités aux stagiaires

Compte tenu des restrictions budgétaires sur la Masse Salariale, la continuité de versement d'indemnité de stage pourrait mettre en difficulté financière la Commune qui en conséquence ne pourrait plus accueillir des stagiaires. La plupart des stages sont des stages de découverte dont la durée n'excède pas 3 semaines.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

3. Centre Commercial du Barry

Le Centre Commercial du Barry est une copropriété privée. Le permis de construire a été accordé le 11/10/2012 à la SCI de M. Micoulaud. Les travaux doivent démarrer avant l'extinction du permis soit au plus tard le 11/10/2014. Un nouvel investisseur souhaite acquérir les droits à construire afin de réaliser l'extension du Centre commercial.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la vente à la copropriété d'une parcelle extraite de la propriété appartenant précédemment à la famille Camolèse, et la vente au nouvel investisseur des droits à construire qu'elle possède.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la commune sera représentée au sein de la copropriété par Mme Hélène GRELAT.

4. Désignation des représentants de la Commune dans les Associations

La Conseil Municipal valide à l'unanimité les propositions de représentation de la commune dans les différentes associations.

5. Chemin d'En Barrière

Afin de régulariser l'emprise foncière du Chemin d'En Barrière, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les échanges de parcelles nécessaires à cette régularisation, sans contrepartie financière.

6. Avenant au bail du local « infirmières-orthophonistes » sis 5 place du 19 mars 1962

Le bail a été conclu à l'origine en bail partagé entre les infirmières et les orthophonistes. Les infirmières ont trouvé un autre local. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité un avenant permettant aux orthophonistes de rester dans les lieux.

7. Droit d'expression des élus dans le bulletin municipal

A ce jour, cela reste une proposition. Délibération ultérieure.

8. Prise en charge des frais liés au Congrès des Maires

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la prise en charge par la commune des frais de déplacement au Congrès des Maire pour M. le Maire, soit 780 € (4 jours, 3 nuits, voyage compris (avion et bus), sans les repas).

9. Admission en non-valeur

Pas de recouvrement possible pour certaines dettes qui passent en non-valeur.

10. Participation des élus aux Commissions du Sicoval

Les élus se mettent d'accord pour leur participation.

11. Question diverses

Utilisation des adresses électroniques des élus.

Charges liées à la chaufferie bois.